

FONDATION
POUR UNE
TERRE
HUMAINE

RAPPORT ET COMPTES ANNUELS

Octobre 2018 – Septembre 2019

CONTENU

Editorial

Coup d'œil sur l'année écoulée

Aspects financiers
Activités de financement de projets

Projets financés

- Bien-être animal
 - Conservatoires d'espaces naturels
 - Relation Homme-Vivant
 - Protection de la biodiversité animale et végétale
 - Pollutions chimiques
-

Organisation de la Fondation

EDITORIAL

Cette année notre fondation s'est concentrée sur un plus petit nombre de projets que les années précédentes, mais choisis avec soin, car porteurs de visions novatrices pour l'avenir.

Ainsi le film « Le rêve de Panagiotis » réalisé en Grèce par notre association amie « Le Temps du Rêve », témoigne-t'il de la vision (et de la réalisation en cours) d'une communauté humaine harmonieuse, basée sur la gratuité des échanges . Cette harmonie recherchée entre les humains allant de pair pour son promoteur - Panagiotis Sainatoudis - avec l'harmonie entre les humains et le reste du monde vivant, toutes deux nécessaires à la survie collective dans les temps qui viennent.

Le fonds de dotation « Forêts préservées », destiné à collecter des fonds pour acquérir des parcelles forestières anciennes de haute naturalité dans les Pyrénées, est également très innovant. Il promeut en effet un modèle de conservation local qui pourrait être largement reproduit en d'autres endroits : ce sont des personnes sur place qui identifient les parcelles à acheter, et surveillent le respect de leur intégrité au fil du temps, à l'opposé des acquisitions faites par des organismes nationaux, voire internationaux, situés parfois à grande distance des lieux d'acquisition des parcelles.

Autre projet innovant, celui de la ferme-refuge de Croq'Epines, qui a réussi à mettre sur pied un modèle de fromagerie respectueuse du vivant. En effet au lieu d'envoyer à l'abattoir les chevreaux (inutiles puisque ne produisant pas de lait) ou les vieilles chèvres « à la retraite », comme la plupart des producteurs de fromage de chèvre, ils ont créé un refuge complémentaire de la ferme, qui recueille ces animaux et leur assure une fin de vie heureuse, arrivant ainsi à concilier une activité économique rentable avec la gratuité et la compassion pour les animaux.

Le local, l'harmonie, la gratuité....Ces exemples montrent concrètement que ce ne sont pas des utopies, mais des valeurs qui peuvent inspirer des projets très concrets.

J.L. Gueydon de Dives
Président

COUP D'OEIL SUR L'ANNEE ECOULEE

Aspects financiers

Au cours de l'année écoulée nous avons **payé** 74,609 CHF de subventions (contre 46,563 CHF l'exercice précédent), et nous avons **engagé** 67,890 CHF (contre 56,098 CHF l'an passé).

Nous constatons donc un léger accroissement de nos activités de subventionnement de nouveaux projets. Toutefois ce n'est pas le nombre de projets qui augmente, mais les montants unitaires moyens des projets.

Notre ratio de frais administratifs (frais de banque + frais de bureau + frais administratifs) a sensiblement diminué à périmètre égal, passant de 17 % l'an dernier à 8 % cette année.

Notre don le plus petit a été de 5,498 CHF, et notre don le plus important de 16,444 CHF.

Projets subventionnés au cours de l'exercice 2018-2019

BIEN-ETRE ANIMAL

LE REFUGE DE CROQ'EPINES (France)

Il s'agit d'une association qui recueille des chevreaux castrés et des chèvres à la retraite de la fromagerie voisine (La Ferme de Croq'Epines) . Ce qui constitue un exemple unique de fromagerie qui n'envoie pas à l'abattoir les animaux non productifs, mais leur assure une fin de vie paisible. Nous leur avons permis de financer l'acquisition d'un valet de ferme , de bâches pour leurs abris de prairie, et de râteliers pour le foin.

<http://www.lafermedescroqepines.com>

CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

FORETS PRESERVEES (France)

C'est un nouveau fonds de dotation dont la vocation est de préserver des forêts anciennes pyrénéennes de haute naturalité par l'acquisition foncière, et de les laisser en libre évolution. Nous les avons aidés pour la constitution du capital initial du fonds et l'acquisition d'une première parcelle sur le versant Nord de la haute chaîne ariégeoise.

<http://foretspreservees.com>

RELATION HOMME-VIVANT

LE TEMPS DU REVE (France)

Nous avons poursuivi cette année notre soutien à cette association affiliée à la fondation, qui a ainsi pu poursuivre la réalisation de portraits de personnes en relation sensible avec le vivant. Cette année elle a réalisé un nouveau film d'une dizaine de minutes sur Panagiotis Sainatoudis en Grèce. Ce film peut-être visionné à l'adresse ci-dessous.

Site internet : <https://vimeo.com/338327028>

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE

PELITI (Grèce)

Nous avons déjà aidée à plusieurs reprises cette association qui préserve des variétés anciennes de légumes et de céréales par le biais d'un réseau d'échanges gratuits qui couvre toute la Grèce. Cette fois-ci nous l'avons aidée à financer l'installation à leur siège principal de panneaux solaires photovoltaïques et d'un chauffe-eau solaire, ainsi que d'un bac de plantation de plantes médicinales.

<https://peliti.gr/>

POLLUTIONS CHIMIQUES

FRAPNA (France)

La Frapna soutient et participe à la campagne « Nous Voulons des Coquelicots », qui a été lancée fin 2018 pour réclamer un arrêt total de l'utilisation des pesticides. Cette campagne s'appuie notamment sur l'édition d'un livre de François Veillerette et Fabrice Nicolino, sur une campagne de recueil de signatures sur internet (près d'un million à fin 2019) et sur des rassemblements hebdomadaires devant les mairies. Nous les avons aidé pour l'acquisition de stands mobiles, la réalisation de leur site internet et la rémunération de personnes en service civique.

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org>

ORGANISATION DE LA FONDATION

Conseil de Fondation

- Corvisy-Millierat Céline
- Gueydon de Dives Jean-Louis
- Hoffer Françoise
- Schalck Dominique

Révision

FIDUCOM – 15 route de Fribourg, 1723 Marly 2, Suisse

Modalités d'examen des dossiers

Les décisions de financement sont prises par le Conseil de Fondation. Celui-ci se réunit trois fois par an, généralement en mars, en juin et en novembre.

Les dossiers de financement doivent parvenir au siège de la Fondation au moins un mois avant la date de réunion du Conseil.

La procédure habituelle est la suivante :

- Envoi d'une lettre de motivation courte à la Fondation, décrivant les grandes lignes du projet. La Fondation répond dans un court délai afin d'indiquer si le projet est éligible.
- Dans le cas où le projet est éligible, envoi d'un dossier complet pour examen. Ce dossier doit indiquer notamment les buts du projet, les moyens mis en œuvre, la nature juridique de l'organisation qui le présente, l'expérience des porteurs du projet et le montage financier envisagé.
- En cas de réponse positive du conseil, une convention est signée entre l'organisme aidé et la fondation reprenant le but, les étapes du projet, les moyens mis en œuvre et les procédures de suivi et de contrôle.

Buts de la fondation (extraits des statuts)

La Fondation a pour but de :

- Défendre l'environnement naturel et la biodiversité,
- Lutter contre la pauvreté et l'exclusion, particulièrement en ce qui concerne la sécurité et la salubrité alimentaires, ainsi que l'accès à des soins de qualité.

La Fondation s'intéresse en priorité aux initiatives réellement innovantes contribuant à changer effectivement les modes de vie et les manières de faire, et apportant en même temps une amélioration concrète de la situation des personnes concernées.